

# Règlement du tournoi de Sandball de Bréhal HB

Avant tout chose, sachez que nous vous souhaitons de passer un agréable week-end.

Nous avons essayé de préparer au mieux ce tournoi.

Cependant comme dans tout rassemblement, il nous a fallu établir quelques règles.

## **Article 1 : Conditions de participation.**

Les équipes sont formées généralement de 5 à 7 joueurs (euses), majeures, mixtes ou non, licencié(e)s FFHB ou non. Si un groupe composé de 10 joueurs (euses) ou plus souhaite participer, celui-ci devra inscrire au moins 2 équipes.

Tout le monde peut jouer avec n'importe qui. Bien entendu, les contacts sont interdits !!!

Une licence événementielle obligatoire gratuite devra être réalisée sur place pour les joueurs (euses) non licencié(e)s de la FFHB. Le club de Bréhal HB ne pourra être tenu responsable si des joueurs (euses) jouent sans avoir signé une licence événementielle. Celles-ci seront délivrées à l'accueil le samedi matin.

## **Article 2 : Inscription.**

Toute inscription non complète et non réglée (chèque à l'ordre du **Bréhal HB**) ne sera pas validée. La confirmation de l'inscription sera à effectuer de 9h à 10h le samedi.

## **Article 3 : Annulation du tournoi.**

Pour cause d'intempéries graves ou cas de force majeure, nous vous préviendrons de l'annulation du tournoi au plus tard la veille sur le site du club ([www.brehal-handball.fr](http://www.brehal-handball.fr)).

## **Article 4 : Hébergement.**

L'hébergement est proposé sous forme de camping champêtre du vendredi 19h au dimanche 12h. Nous demandons à l'ensemble des participants d'y respecter les talus, cabanes, plantations, etc ...

Les participants doivent apporter l'ensemble du matériel. Des toilettes sèches seront à votre disposition sur le camping. Les douches pourront être prises le samedi de 8h à 9h30 et de 17h à 20h, et le dimanche de 8h30 à 10h30 au gymnase municipal de Bréhal.

L'accès au camping ne sera possible qu'après inscription et règlement de la somme de 5€ (une nuit) ou 7€ (2 nuits) par campeur. Un système de bracelets sera mis en place permettant d'identifier les personnes autorisées. La distribution des bracelets et le règlement se feront sur place.

## **Article 5 : Propreté.**

Cette année encore, nous allons nous engager pour la propreté et le tri sélectif. Afin de préserver ce site exceptionnel, nous vous demandons de nous aider à mener à bien cette mission. De nombreuses poubelles seront disposées sur l'ensemble du site et une colonne de verre sera placée sur le camping. Merci de respecter l'environnement et de penser aux générations futures.

## **Article 6 : Comportement général.**

Nous demandons à l'ensemble des participants d'avoir un comportement exemplaire tant sur les terrains qu'en dehors. En cas de problème, c'est l'équipe représentée par son responsable qui sera sanctionnée. En cas de débordements, l'équipe fautive sera exclue et aucun remboursement ne sera effectué. Pour des raisons de sécurité, les feux seront totalement interdits sur le site.